



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

allocations et ressources

Question écrite n° 49622

Texte de la question

M. Armand Jung attire l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés sur le statut des personnes handicapées retraitées. Grâce aux progrès accomplis au niveau sanitaire et social et aux progrès de la médecine, le nombre des personnes handicapées qui vivent au-delà de 60 ans ne cesse d'augmenter. Cependant, leur intégration dans le dispositif de l'assurance vieillesse varie selon leur âge, leur handicap et leur état de dépendance. En conséquence, il lui demande quelles dispositions et quelles orientations le Gouvernement compte prendre pour remédier à ce problème.

Données clés

Auteur : [M. Armand Jung](#)

Circonscription : Bas-Rhin (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49622

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : santé et handicapés

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 31 juillet 2000, page 4472